

**Décret n° 2000-326 du 23 Novembre 2000
portant nominations de chargés de missions au
cabinet du Président de la République**

Le Président de la République

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 99-73 du 15 avril 1999 portant attributions et organisation du ministère à la Présidence de la République, chargé du cabinet du chef de l'Etat et du contrôle d'Etat ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

DECRETE :

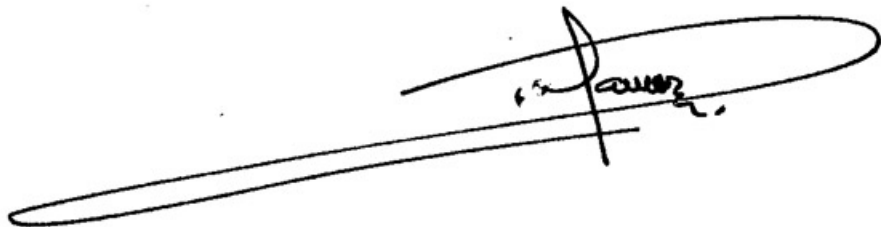
Article premier.- Sont nommés chargés de missions au cabinet du Président de la République :

- **M.(Anatole Collinet)MAKOSSO**
- **Mme(Anasthasie)BOUTAOUAKOU, épouse MACKOSSO**
- **Mme(Valérie Antoinette)OSSIE**
- **M.(Bernard)BANZOUZI**

Article 2.- Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel ./-

Fait à Brazzaville, le 23 Novembre 2000



Denis SASSOU-NGUESSO.-